



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Arrondissement de GRASSE

MAIRIE d'OPIO
06650

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune d'OPIO se réunira en Mairie
en séance publique :

Le Mardi 24 Mai 2022 à 18h30

OPIO, le 17 Mai 2022

Le Maire


Thierry OCCELETTI



Ordre du Jour :

- Procès-verbal de la séance précédente
 - Délibérations :
1. Convention cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage et convention subséquente opérationnelle avec la CASA pour la conduite d'opération du groupe scolaire avec accueil de loisirs et périscolaire
 2. Convention de mise à disposition partielle d'un agent d'accueil et d'information à la CASA
 3. Cession du lot 2 de la Maison Lartigue
 4. Budget primitif - Décision modificative n°1
 5. Adhésion à l'offre pluridisciplinaire comprenant le contrôle des arrêts de travail et le suivi santé et bien-être au travail ainsi que l'offre complémentaire en santé et sécurité au travail du CDG06
 6. Demande de subvention pour l'achat d'un véhicule propre pour le service technique
 7. Demande de subvention au titre de la Dotation Cantonale 2022 : installation des serres + rénovation maison Lartigue
 8. Demande de subvention au titre des Amendes de Police 2022 : marquage au sol
 9. Décision de conserver un affichage papier des actes administratifs à compter du le 1^{er} juillet 2022
 10. Création d'un poste de Gardien Brigadier-Chef de Police Municipale en remplacement du poste de Gardien Brigadier créé le 5 avril 2022
 11. Prime de départ à la retraite pour deux agents de crèche
 12. Prime de départ à la retraite pour un agent des écoles
 13. Divers

Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Le Maire reçoit le Mardi et le Vendredi de 15 h 30 à 17 h 30

Les Adjointes reçoivent du Lundi au Vendredi de 16 h 00 à 17 h 30

Tél. 04 93 77 23 18 - Fax 04 93 77 72 60